Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID: 080-218001782-20240415-282024-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 15 avril 2024

Délibération ou arrêté n° 28

Date de convocation :

29/03/2024

Date d'affichage : 29/04/2024

Nombre de membres :

- en exercice: 19 - présents: 14

Pour: 18 Contre: 0 Abstentions: 0

Objet:

Redynamisation des centres – bourgs / demande de subvention au Conseil Régional pour la mise en place d'une signalétique en centre-bourg

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26/04/2024

Et publication et notification du 29/04/2024

L' an deux mille vingt quatre, le quinze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie – Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïres Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, Mme Claire Lecot – Robit, M. Thomas Poulet, Mme Emilie Aberbour.

Etaient excusés: Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte

Mme Virginie Masson avec pouvoir à M. Dominique Capelle

M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Régis Lecot

Mme Angélina Darras avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin

M. Grégory Devaux

Mme Nadège Latapie-Copé a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet pour la redynamisation des centres — villes et des centres — bourgs. Il présente ensuite aux membres du conseil municipal, le projet d'élaboration d'un schéma de signalisation pluri communal pour permettre une amélioration du cadre de vie du centre-ville et de développement de l'attractivité du territoire.

Le montant global des travaux, études et AMO relatifs à la fabrication et la pose de supports de signalétique pluricommunale est estimé à 170 247 € HT. Il présente le plan de financement ci-dessous :

Dépenses H.T		Recettes	
AMO phase étude	4 900,00 €	Banque des territoires (financement étude et AMO)	23 700,00 €
Réalisation d'un schéma de signalisation pluricommunal	18 700 €	Département	51 018,80 €
Mission complémentaire	3 200,00 €	Région	61 478,80 €
AMO phase travaux	15 900,00 €	Commune	34 049,40 €
Fabrication et pose du matériel	127 547,00 €		
TOTAL	170 247,00 €	TOTAL	170 247,00 €

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Conseil Régional pour l'élaboration de ce schéma de signalisation pluri communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

Décide

- d'adopter le projet qui lui est présenté,

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Re le cadre de l'appel à projets : redynamisation des centres – bourgs.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024 Reçu en préfecture le 26/04/2024 Publié le gional pour l'opération e et dans

ID: 080-218001782-20240415-282024-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

La secrétaire de séance

Mme Nadège Latapie – Copé

Thierry Linéatte